

Réunion Budgetaire du 18 septembre 1985

Le dix huit septembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq, à quatorze heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Guy Chivaud, maire.

Date de convocation: 6 septembre 1985.

Présents: Cossel, Chivaud, Goueau, Joseph, Viollet, Borderon, Bourreau, Darnault, Philippéau, Gouriveau, Vagné.

Absent: M. Allary, Francis

Secrétaire de séance: M. Gouriveau François

Compte Administratif: il est voté à une majorité de six voix contre trois. Monsieur le maire demande aux Conseillers qui n'ont pas voté de lui envoyer une lettre exposant les motifs de leur refus de vote positif.

M. Darnault demande le règlement du Code des Communes qui l'obligerait à cette démarche. M. Gouriveau se déclare prêt à se justifier directement près de M. le Commissaire de la République, Préfet de la Charente et près de la population.

Budget Supplémentaire: il est voté à une majorité de huit voix contre deux, pour un montant de 61 160,21F en section de fonctionnement et 20 000F restant à réaliser en section d'investissement.

1500F sont prélevés sur le compte 660 pour être répartis ainsi.

Compte 657: 600F de subvention au Comité des Fêtes qui s'occupera dorénavant de la fête de Noël pour les enfants de la commune.
Compte: 6313: 900F à l'entretien de voirie.

4183F sont prélevés au compte 6312 (bâtiments communaux) pour être versés en section d'investissement compte 232 travaux de bâtiments.

Les 81160F de la section de fonctionnement sont prélevés pour les dépenses d'investissement et se répartissent ainsi:

Compte 214: Acquisition d'outillage: 3000F.

Compte 232 Travaux de bâtiments: 19000F

Compte 233 Travaux de voies et réseaux:

Route de Lapeyre: 13000F

Fosse 2000F

Huites voies du réseau nécessitant réfection: 44 160F.

Exposé, en début de séance, par M^r Bourgoin, Conducteur de travaux à la D.D.F. de l'état de la voirie communale. M^r Bourgoin communique au Conseil Municipal les devis des travaux à prévoir.

Le Conseil Municipal décide de demander d'autres devis à des entreprises privées.

Tait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé les membres présents:

Signatures des membres présents à la séance:

The image shows five handwritten signatures of local officials placed over their respective names. From left to right, the names and their corresponding signatures are:

- Lacoste
- Gaudin
- Magné
- Daniel Bell
- Auffret
- Proffit

Signatures des membres ayant voté le compte administratif:

Nickel

Thériault

Magné

Signatures des membres ayant voté le budget supplémentaire:

Nickel

Bégin

Magné